



## **DXX xxxxxxI - recouvrement de dette**

Par **sab.dje**, le **15/04/2019** à **16:30**

Bonjour,

J'ai cloturé mon compte XXXXXXXX il y a 3 ans.

J'ai reçu par mail une lettre de DXX xxxxxxI me stipulant de payer une somme de 1900 euros. Cette somme correspondrait aux frais de tenue de mon compte (agios) qui n'a jamais été cloturé.

Je ne retrouve pas la copie de mon courrier de cloture, il m'ordonne de payer cette dette avant le 30/04/2019, que puis je faire ?

merci d'avance pour toute aide que vous m'apporterez.

Par **Visiteur**, le **15/04/2019** à **16:33**

Bonjour

Vous n'avez, effectivement, pas pu clôturer votre compte s'il était en anomalie.

Il faut retrouver la date à laquelle la banque vous a mis en demeure de régler.